

Une période de travail rachetable est une période pendant laquelle vous avez occupé un emploi rémunéré dans le secteur public, mais n'avez pas cotisé à votre régime de retraite du secteur public. Il peut s'agir d'une période de travail que vous avez effectuée :

- comme employée ou employé occasionnel, entre le 1er juillet 1973 et le :
 - 31 décembre 1986, si vous faisiez partie du personnel du réseau de la santé et des services sociaux inscrit sur une liste de rappel,
 - 31 décembre 1987, si vous faisiez partie du personnel de la santé et des services sociaux qui n'était pas inscrit sur une liste de rappel ou de celui du réseau de l'éducation ou de la fonction publique;
- dans un centre de recherche du réseau de la santé et des services sociaux;
- dans un organisme qui n'était alors pas encore assujéti à un régime de retraite du secteur public, mais qui l'est devenu par décret adopté après le 30 juin 2011;
- comme membre du personnel de cabinet du lieutenant-gouverneur ou de la lieutenante-gouverneure, d'un ou d'une ministre, ou d'un député ou d'une députée.

Vous devez utiliser ce formulaire pour présenter une demande de rachat de service si vous participez à l'un des régimes suivants :

- Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP);
- Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE);
- Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS);
- Régime de retraite de certains enseignants (RRCE);
- Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC);
- Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ).

Si vous avez des questions sur les rachats de service, veuillez vous référer à la brochure [Les rachats de service](#), disponible dans notre site Web.

Veuillez écrire en lettres détachées.

1. Renseignements sur l'identité de la personne qui participe au régime

Numéro d'assurance sociale		OU	Numéro d'identification		Le numéro d'identification se trouve sur votre relevé de participation.	
			1 7			
Sexe	Nom de famille			Prénom		
<input type="checkbox"/> F	Nom de famille à la naissance, si différent			Date de naissance année mois jour		
<input type="checkbox"/> M						
Adresse (numéro, rue, appartement ou case postale)						
Ville		Province		Pays		Code postal
Téléphone						Langue de correspondance <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais
Au domicile		Autre				
Au travail		Poste				

2. Renseignements sur votre ou vos derniers emplois

2.1 Veuillez inscrire le nom de chaque employeur du secteur public **pour lequel vous avez travaillé au cours des 18 derniers mois.**

Nom de l'employeur	Êtes-vous toujours à l'emploi de cet employeur?	Avez-vous été engagé au cours des 18 derniers mois?
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

2.2 Si vous travaillez dans le réseau de l'éducation, occupez-vous présentement plus d'un poste chez un même employeur?
 Oui Non

2.3 Veuillez cocher votre régime de retraite actuel:

RREGOP RRPE RRAS RRCE RRAPSC RRMSQ

2.4 Est-ce qu'une demande de rente de retraite est transmise en même temps que cette demande de rachat?
 Oui Non

Si vous acceptez la proposition de rachat que vous recevrez, les avantages que procure votre rachat seront pris en compte dans le calcul de votre rente de retraite d'un régime de retraite du secteur public.

3. Périodes de travail à racheter

3.1 Dans le tableau ci-dessous, veuillez inscrire l'année correspondant à chaque période concernée par votre demande. Si une de ces périodes s'étend sur plus d'une année, veuillez inscrire toutes les années touchées. Par exemple, si votre demande concerne une période allant de novembre 1984 à juin 1985, vous devez inscrire "1984 à 1985" dans une case de la colonne « Années ».

Années	Nom de l'employeur (tel qu'il était pendant la période à racheter)	Nom du corps d'emploi (Ex : enseignant, infirmière)

Les questions 3.2 à 3.6 concernent les périodes indiquées dans le tableau 3.1.

3.2 Avez-vous déjà reçu une proposition de rachat à la suite d'une demande que vous aviez effectuée pour une ou plusieurs de ces périodes?
 Oui Non

3.3 Étiez-vous membre du personnel de cabinet de la lieutenant-gouverneure ou du lieutenant-gouverneur, d'une ou d'un ministre ou d'une députée ou d'un député durant une ou plusieurs de ces périodes?
 Oui Non

3 Périodes de travail à racheter (suite)

3.4 Si l'emploi que vous avez occupé durant une ou plusieurs de ces périodes était visé par le RRAS, avez-vous reçu une allocation compensatoire parce que vous avez choisi de ne pas participer au régime de retraite offert par votre employeur relativement à cet emploi?

Oui Non S.O.

3.5 Avez-vous changé de statut d'emploi, c'est-à-dire que votre statut est passé de travailleur autonome à travailleur salarié?

Oui Non

3.6 A-t-il été établi que votre véritable employeur était un employeur assujéti aux régimes de retraite du secteur public?

Oui Non

Si vous avez répondu «oui» à la question 3.5 ou 3.6, **veuillez joindre la décision obtenue d'une autorité compétente** qui démontre que vous avez changé de statut d'emploi ou d'employeur pour la période de travail que vous désirez racheter.

4. Commentaires

5. Déclaration

En transmettant le présent formulaire, je déclare que les renseignements fournis sont complets et exacts.

Accès aux documents des organismes publics et protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire sont nécessaires à l'étude de cette demande. Le fait de ne pas les fournir dans les sections obligatoires peut en allonger le délai de traitement ou en entraîner le rejet. Seul notre personnel autorisé a accès à ces renseignements lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions: leur communication à des tiers ne peut se faire que dans les cas prévus par la loi. Ces renseignements peuvent aussi servir aux fins de recherche, d'évaluation, d'enquête ou de sondage. La Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels permet à la personne concernée par ces renseignements de les consulter et de les faire rectifier.

Pour obtenir plus de renseignements

Par Internet

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Par téléphone

Région de Québec: 418 643-4640
Sans frais: 1 866 627-2505



Transmettez-nous en ligne ce formulaire et les documents requis au:

www.retraitequebec.gouv.qc.ca.

Votre demande sera ainsi traitée plus rapidement, puisque le délai postal sera éliminé.

Si vous ne pouvez pas utiliser le service en ligne, veuillez nous retourner ce formulaire et les documents requis à l'adresse suivante:
Retraite Québec, case postale 5500, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 0G9